

Habilitation électrique niveaux "BF/HF Exécutant non électricien"

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les notions d'électricité et les risques qui en découlent ;

Personnes concernées et prérequis :

Personnel non électricien, chargé : exécutant des travaux dans des fouilles à proximité de lignes électriques enterrées.

Intervenant :

Formateur spécialisé en électricité et sécurité électrique.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 8 stagiaires maximum.
- Durée : 7 heures, soit 1 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques : Pédagogie active basée essentiellement sur des apports théoriques et mises en situations pratiques/jeux de rôles.
- *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation, proposition de titre d'habilitation si réussite aux épreuves théoriques et pratiques, remise d'un livret mémo de formation aux stagiaires.*

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques du stage.

Délais accès :

- Selon les disponibilités des formateurs/trices,

Accessibilité :

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription l'handicap du stagiaire. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés. Pour toutes informations complémentaires, nous consulter.

Références réglementaires :

- Norme NF C 18 510

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu sera adapté en fonction du niveau de compétences des stagiaires.